

COPIE

Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 18 janvier 2023, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République.

Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

Il a été adopté sous cette rubrique, le décret accordant à la société WAPCO Bénin SA, une dérogation aux conditions de béninisation de trois navires en construction, destinés au Projet pipeline d'exportation Niger-Bénin.

II- Communications.

II-1. Approbation du plan stratégique et du plan d'action 2023-2027 du Conseil national de l'Education (CNE).

Cet important organe du Système éducatif a été mis en place pour œuvrer à résorber les nombreux dysfonctionnements structurels du secteur, notamment de gouvernance, de qualité des programmes de formation et des pratiques enseignantes. Si les actions qu'il mène depuis son installation en 2020 ont un impact appréciable sur le Système éducatif national, il est indispensable que les performances soient durablement améliorées grâce à une transformation structurelle et qualitative.

C'est pourquoi, le CNE s'est doté d'un Plan stratégique, outil de planification à moyen terme et référentiel de programmation de toutes ses interventions sur la période 2023-2027. Sa vocation est d'être désormais le principal repère en vue de disposer, à terme, d'une masse critique de capital humain, capable de porter le développement durable du Bénin à travers une régulation conséquente du Système éducatif national.

Aussi, le Conseil des Ministres a-t-il approuvé ce Plan stratégique ainsi que son plan d'action pour la période 2023-2027 et instruit les ministres concernés d'œuvrer à son opérationnalisation.

X